

Louis-Charles RAGUE

Namur v.1750 - Boulines-Warnant (?) après 1793

Harpiste et compositeur namurois

Louis-Charles RAGUE - dont le nom s'orthographie aussi RAGUET - est un musicien issu d'une vieille famille namuroise qui, depuis des temps assez éloignés, semble avoir eu des relations privilégiées avec la France. Avant notre musicien, deux personnages marquants doivent être cités : André et Gilles RAGUE.

André RAGUE (Namur 1624- ?) est chanoine de la cathédrale Saint-Aubain à Namur en 1650 et maître de chapelle du Prince de Chimay, gouverneur du comté de Namur pour le compte des rois d'Espagne. Après 1662, il est désigné à la tête de la chapelle des Dames de l'abbaye Notre-Dame du Refuge, à Ath. Il connaîtra VAUBAN et, en 1668, apportera sa contribution active à l'édification des fortifications de la ville sous la direction de l'illustre ingénieur. L'année suivante, il passe à la chapelle royale de France.

Son neveu Gilles RAGUE (Namur 1666-Paris 1748) est tout d'abord appelé à la direction de la Compagnie des Indes. Après 1710, Louis XIV lui octroie plusieurs bénéfices d'abbayes et, peu avant 1720, RAGUE est désigné en qualité d'éducateur du dauphin, le futur Louis XV, à qui il enseigne la grammaire, la philosophie et...l'art de "préluder sur la harpe (1). Gilles RAGUE, comme tout vrai Namurois "excellent retardataire et avant-gardiste", était resté un humaniste dans la plus pure tradition "Renaissance", versé dans tous les arts et les sciences. On lui doit de sérieux et savants ouvrages sur la grammaire, la philosophie et la diplomatie. En récompense de ses services, le roi de France lui accordera le titre de chevalier, transmissible à toute sa famille.

Plus tard, on rencontre encore à Namur Noël et Charles-Antoine RAGUE; ce dernier fut le père de Louis-Charles, notre musicien. Louis-Charles RAGUE utilisera le titre de chevalier acquis par son aïeul, titre sous lequel il est parfois mentionné dans les listes de Privilèges, dans les Annonces et dans les articles du Mercure de France.

La première mention connue au sujet de Louis-Charles RAGUE remonte au dimanche de la Trinité de 1756; il figure parmi les musiciens - choraux, chantres et instrumentistes - qui participent aux cérémonies de la consécration de la nouvelle église des Récollets par l'évêque de Namur, Paul-Godefroid de BERLO. Il est alors enfant de chœur et son maître de musique est un certain Nicolas-Joseph BARRA (Namur 1706-4 octobre 1766). Il aura aussi un maître de violon, Michel-François ZOUDE (Namur 1712 - Versailles (?) après 1777). Les offices avec "belle et grande musique" sont alors très nombreux à Namur à cette époque, non seulement à la cathédrale Saint-Aubain, mais aussi à la collégiale Notre-Dame, à Saint-Jean-Baptiste et à

l'église des Cordeliers (Récollets) qui veulent rivaliser de prestige. Parmi les confrères musiciens qu'il côtoie, RAGUE : rencontre, outre BARRA et ZOUDE déjà nommés, Augustin-Dieu-donné ZOUDE, Henri WANSON (peut-être de la famille de François WANSON, un des fondateurs de l'Ecole liégeoise de violon), Mathieu HENRAT, François LA MOTTE (serait-ce le violoniste virtuose rencontré par BURNEY à Vienne ?), Henri-Joseph GERARD, Jean-Baptiste JADIN (père d'une dynastie de musiciens réputés; il s'établira à Paris en même temps que les ZOUDE, J.-B. JADIN est mort à Versailles en 1789), Isidore CLEMENTI (qui sera maître de musique à Namur après 1766 et à propos duquel rien n'a filtré jusqu'ici, sinon qu'on le tenait en haute estime), Jean-François THOMAS, Benoît BASTIEN, Joseph HAMBURSIN, Jean-Henry GRIMONSTER et d'autres encore qui, peu à peu, sont redécouverts dans les archives capitulaires namuroises (2)

La présence de Louis-Charles RAGUE parmi ces musiciens est régulièrement attestée jusqu'en 1761, après quoi on perd sa trace à Namur pendant une dizaine d'années. A cette époque, il est probablement âgé de 17 à 18 ans. C'est le temps pour lui de poursuivre sa formation dans un établissement supérieur ou auprès d'un maître particulier. De fait, comme nous le verrons plus loin, il se rendra en Italie où il recevra des leçons d'Antonio SACCHINI (Florence 1730-Paris 1786). Toutefois, les événements qui occupent ces dix années restent à préciser, notamment en ce qui concerne l'apprentissage ou le perfectionnement du jeu de la harpe, en grand honneur à Namur depuis plusieurs siècles (voir ci-après "Une Ecole(?) namuroise de la harpe", par P. MORET)

C'est seulement le 21 janvier 1771 que nous retrouvons Louis-Charles RAGUE à Namur, parmi les musiciens qui prennent part aux obsèques de l'évêque Paul-Godefroid de BERLO au cours desquelles fut chanté un Requiem "avecque grande musique". Dès lors, et jusqu'en 1779, il fait partie de la musique privée du nouvel évêque Ferdinand-Marie de LOBKOWITZ, ami du faste et de la musique, sous l'épiscopat duquel l'activité musicale à Namur semble retrouver la vitalité qu'elle avait connue au début du siècle sous le règne trop court - de 1711 à 1714 - de Maximilien-Emmanuel de Bavière, comte de Namur. (3)

Du 2 juin 1776 au 5 février 1777, Louis-Charles RAGUE, harpiste, Jean-Henry GRIMONSTER et Jean-François THOMAS, musiciens, accompagnent l'évêque, diplomate au service de l'Autriche, dans une mission en Allemagne. C'est alors qu'il entre en relations avec des musiciens de Frédéric le Grand et avec ce monarque lui-même à qui il dédiera certaines oeuvres (4). Le retour au pays ne se fait pas directement, car la mission de Ferdinand de LOBKOWITZ se poursuit à Versailles, à la cour de Louis XVI et de Marie-Antoinette. En cette année 1777, Louis-Charles RAGUE reçoit des "Privilèges" pour la publication de diverses oeuvres à Paris, notamment une Sonate pour la harpe et un Concerto de violon dédié à Jean-Henry NADERMAN. RAGUE n'a jamais été musicien de la reine de France comme on l'a parfois écrit, mais sa courte présence à Paris en 1777 - il y fera d'autres séjours par après - l'a mis en rapports avec des musiciens français, notamment Jean-Baptiste JANSON, né à Valenciennes

de parents brabançons (selon VANNES, Dictionnaire des musiciens) décédé à Paris en 1803)(5). Louis-Charles RAGUE entre aussi en contact avec Ignaz PLEYEL, élève de HAYDN. Il est probable aussi que, dans le cadre des Concerts spirituels, il ait retrouvé ses compatriotes Jean-Baptiste JADIN et les frères ZOUDE, héritiers d'une école namuroise de violon qui reste à découvrir.

Après ce séjour à Paris, RAGUE rentre à Namur avec son protecteur. On l'y retrouve en 1780 en compagnie d'autres "harpins" - notamment Fortuné et Jean-Baptiste CARDON - et, le 15 janvier 1780, dans la famille DIZI où l'on fête dignement la naissance d'un petit François-Joseph qui deviendra le harpiste le plus réputé de son temps (6).

Nous retrouvons Charles-Louis RAGUE en 1783, année où il publie ses premières oeuvres imprimées chez VAN YPEN et MAECHTLER à Bruxelles (Trois sonates pour la harpe, op.1). Cette même année se produit un événement décisif pour la suite de sa carrière : il retrouve Antonio SACCHINI qui, de retour d'Angleterre, l'emmène à Paris où ils s'installent en 1784. Bientôt, on joue les oeuvres de RAGUE aux Concerts spirituels et la presse ne tarit pas d'éloges à leur endroit. Il fait aussi représenter son opéra Memnon et, en 1786, L'Amour filial, mais ces oeuvres ne tiennent pas l'affiche. La musique est estimée, mais les livrets sont considérés comme pauvres et sans attrait. En revanche, sa première symphonie est accueillie avec faveur par la critique. En 1787, la maison BOYER édite les trois Symphonies que RAGUE dédie à Frédéric le Grand; elles aussi recueillent les suffrages des contemporains. RAGUE compose alors beaucoup d'oeuvres pour la harpe ainsi que des mélodies qui paraissent dans les périodiques musicaux. En 1793, il monte un ballet, Les muses ou le Triomphe d'Apollon qui suscite l'enthousiasme.. C'est la dernière oeuvre connue de RAGUE, et malheureusement elle n'a pas été retrouvée.

Après 1793, on perd de nouveau la trace de RAGUE. FETIS signale sa présence à Moulins, où il se serait retiré à la campagne. Jusqu'à présent, rien ne confirme qu'il s'agisse bien de Moulins en France, comme on le laisse entendre. Or, il existe aussi un Moulins en Belgique, aujourd'hui commune d'Anhée près de Namur. On y relève la présence de plusieurs RAGUET après 1794 et l'un des moulins de la Moline était appelé Moulin Ragué. Depuis longtemps, les noms de famille RAGUE(T) et DIZI sont bien connus dans la région. Quoique le centre familial des RAGUE semble plutôt nord-namurois et celui des DIZI sud-namurois, il a régné entre ces deux familles des liens amicaux de longue durée. Malheureusement, après 1794, les registres paroissiaux sont pauvres, voire perdus, ce qui ne nous permet pas de situer avec exactitude le lieu et la date de la disparition de Louis-Charles RAGUE.

Sa carrière de compositeur s'est échelonnée sur une quinzaine d'années et ses oeuvres sont celles d'un excellent musicien, connaissant bien les règles de la musique de son temps. Sa musique est sans grande profondeur de pensée, mais pleine de charme et de vie populaire, dans le sens le plus noble du terme; elle

ne peut laisser personne indifférent. L'unanimité des critiques contemporains nous disent qu'elle a été "reçue avec beaucoup de plaisir", plaisir étant pris dans son sens 18e siècle. Les mélodies de RAGUE coulent de bonne source et ne sont nullement "apprêtées". Et si, dans la symphonie, il subit l'influence de l'Ecole de Mannheim, sa forme classique habille d'un vêtement royal une tradition limpide, héritée de sa terre natale : celle qui veut plaire avant tout chose.

Paul MORET

Notes et pièces justificatives

1- L'Histoire ne dit pas si l'élève était doué. Rappelons qu'en son temps, l'organiste namurois Henry BREDEMERS avait enseigné la musique au futur Charles-Quint et à toute sa famille, "tous infants doués dans les arts et la pratique de la douce musique".

2- A défaut de "gazette" ou d'autres périodiques locaux, seuls peuvent être pris en considération dans cette recherche quelques "papiers de famille" (ZOUDE, POSSON, MELDEMAN), les livres de comptes et archives capitulaires; toutefois les archives civiles - qui paraissent pauvres (?) - n'ont pas encore livré tous leurs secrets.

3- De 1711 à 1714, l'ancien comté de Namur retrouve ses frontières anciennes et redevient un comté indépendant. Après la bataille de Ramillies (23.V.1706), Maximilien-Emmanuel de Bavière, qui avait perdu ses propres états, se voit enlever la plupart des provinces des Pays-Bas dont il était gouverneur. Seules celles de Namur et de Luxembourg restent au pouvoir de Philippe V d'Espagne. En mai 1711, celui-ci consent à en transmettre la souveraineté à Maximilien. Le 6 juillet, ce dernier fait une entrée solennelle absolument fastueuse à Namur, capitale d'un nouvel "état" qui a pris goût à la vie française depuis le passage de Louis XIV. La bourgeoisie et la petite noblesse locale redressent la tête; Maximilien, lui, se comporte en véritable souverain. Le palais des gouverneurs du comté (Palais de justice actuelle), somptueusement aménagé au milieu de jardins à la française, devient la résidence de la cour. Les anciennes institutions locales et provinciales renaissent mais désormais, au dessus-d'elles, siègent un Conseil d'Etat et un Conseil des Finances. Le prince favorise l'urbanisme, la renaissance du commerce et l'artisanat. Il frappe sa monnaie, les "liards", qu'il répand à profusion. Le commerce namurois inonde les provinces des Pays-Bas en moins de deux années, sa monnaie se répand jusque dans les duchés germaniques et en France.

Ami du faste, Maximilien s'entoure d'une garde brillante, entretient à gages une "bande" de musiciens où figurent ses fidèles Italiens Pietro TORRI, E.F. dall'ABACO et A. BERNABEI, ainsi qu'une troupe permanente de comédiens. Il organise des fêtes et réussit à se faire aimer de ses sujets. Mais cet essor trop ramide est mal vu, tant du côté impérial que du côté français qui craignent une nouvelle "conquête" économique : l'artisanat et l'agriculture progressent et le pôle de la sidérurgie, née des mines de fer de l'Entre-Sambre-et-Meuse, se déplace lentement mais inexorablement vers le nord, dans la vallée de

la Sambre). La France appellera fréquemment Maximilien à Paris afin de la "manipuler" et de réorienter ses intérêts vers ses anciennes "aspirations légitimes" en Bavière. Parodiant Caton l'ancien, François de VILLEROI pouvait affirmer "Ceterum, cenceo Namurcum esse delendam" (D'ailleurs, je pense, j'ai toujours pensé que Namur devait être détruite). La manoeuvre sera subtile. Le 6 mars 1714, le Traité de Rastadt restitue à Maximilien-Emmanuel de Bavière ses états héréditaires - dont l'économie est trop éloignée que pour affecter celle de la France et des Pays-Bas - tandis que par le Traité de Bade nos provinces, y compris celles de Namur et de Luxembourg, passent sous la souveraineté de l'empereur Charles VI. Enfin, dernier coup de cette partie d'échecs - échec et mat contre Namur, mais non contre la France - le Traité de la Barrière du 15.XI.1715 accorde aux Provinces-Unies le droit de tenir garnison dans certaines places fortes, notamment celle de Namur qui devait servir de boulevard contre la France. Six bataillons de troupes hollandaises commandés par le général comte de HOMPECH ne tardent pas à s'y installer. Namur est vraiment la clef de la Barrière. La plupart des intellectuels et des artistes namurois émigreront; ils iront chercher fortune à Versailles !

4- La lettre dédicace adressée par Louis-Charles RAGUE à Frédéric-le-Grand dans son op .10, Trois Symphonies à grand orchestre, montre qu'il a été élève de SACCHINI avant son premier et court séjour à Paris en 1777 et, d'autre part, qu'il a connu le monarque et probablement ses musiciens auparavant. Mais quand cette rencontre a-t-elle eu lieu ? Nous savons que Louis-Charles RAGUE a été absente de Namur entre 1761 et 1771, ainsi qu'au cours du second semestre 1776 jusqu'en février 1777. le motif de cette seconde absence nous est bien connu; il accompagne Ferdinand de LOBKOWITZ, évêque de Namur et diplomate en Allemagne, plus particulièrement auprès de Frédéric le Grand. Roi "en" Prusse depuis 1740, ce monarque devient vraiment roi "de" Prusse en 1772, après le partage de la Pologne et la réunification définitive de la Grande Prusse. On connaît la grande activité culturelle et humaniste qu'il a déployée. Su le plan politique, il se déclare petit à petit "protecteur des petits états germaniques et défenseur de leurs libertés". C'est pourquoi quand son rival, l'empereur Joseph II d'Autriche s'empare de la Basse-Bavière, Frédéric demande l'intervention de la Diète impériale. Après maintes tergiversations, celle-ci se réunit durant l'été 1776. C'est en qualité d'observateur pour le compte de Charles de Lorraine, gouverneur "autrichien" des Pays-Bas, que Ferdinand de LOBKOWITZ s'est rendu à la diète en compagnie de sa modeste chapelle namuroise personnelle.

Mais venons-en à SACCHINI lui-même. Elève de MANNO, FIORENZA et DURANTE à Naples, SACCHINI connaîtra une carrière exclusivement italienne jusqu'en 1769. Après avoir passé quelques mois à Munich en 1770, il revient à Venise qu'il quitte au printemps 1772 pour se rendre à Londres où il séjournera jusqu'en 1781. De là jusqu'à sa mort (1786), SACCHINI séjourne à Paris où le parti "gluckiste" l'oppose à son compatriote PICCINI. Selon toute apparence, Charles-Louis RAGUE n'a pu connaître SACCHINI qu'en Italie, au cours d'un séjour qu'il y a

y aurait fait entre 1761 et 1771. Rappelons qu'André-Modeste GRETRY se trouvait à Rome, comme pensionnaire de la Fondation Darchis, entre 1761 et 1765 ainsi que Henri HAMAL, futur maître de chant de la cathédrale de Liège, de 1763 à 1768 (à Naples en 1769) et plusieurs autres musiciens liégeois (cf. DE SMET (M.), Le Collège liégeois de Rome. Sa fréquentation au 18^e siècle, Bruxelles, 1960). Il paraît très vraisemblable que RAGUE ait connu SACCHINI en Italie entre 1761 et 1771, peut-être à Naples où il est "secondo Maestro" au Conservatorio Santa Maria di Loreto.

Voici le texte de la lettre rédicace des Trois Symphonies à grand orchestre op.10 de RAGUE, publiées à Paris par Ch. BOYER en 1787.

"A Sa Majesté Frédéric Guillaume, Roy de Prusse, Electeur de Brandebourg, etc.etc.

Sire,

A l'époque de votre avènement au Trône, au moment où Votre Majesté avoit à répondre aux acclamations de son Peuple, aux vœux de l'Europe entière, Elle a daigné se souvenir qu'un Elève du célèbre Sacchini lui avoit demandé la permission de lui dédier un nouvel Oeuvre de sa composition. Une lettre écrite de la main de Votre Majesté est devenue la plus douce récompense de mes travaux. Elle est ma plus chère consolation depuis que la mort a frappé l'homme de génie dont je l'honorerai toujours d'avoir reçu les leçons. Puissiez-vous, Sire, jouir long-temps de l'amour et de la vénération d'un Peuple à qui vous rendez Frédéric-le-Grand ! Puissent aussi les Arts, au milieu de tant de Tributs divers, vous rendre en plaisir ce qu'ils auront reçu de vous en bienfaits.

Je suis avec un très profond Respect,

Sire,

de Votre Majesté, le très humble et obéissant Serviteur

RAGUE

Le texte est clair et précis. C'est en 1776, comme nous l'avons vu plus haut, que Frédéric a été reconnu officiellement souverain de toute la Prusse. Louis-Charles RAGUE a certainement été témoin du faste des cérémonies et des fêtes organisées en cette circonstance.

Le 5 avril 1786, les Concerts spirituels de Paris donnaient la 1^e Symphonie de RAGUE en même temps qu'une autre de son ami Jean-Baptiste JANSON. SACCHINI mourait à Paris le 10 octobre et moins de sept mois plus tard, en mai 1787, après avoir reçu l'acceptation de la dédicace par Frédéric, Louis-Charles RAGUE faisait éditer ses Trois symphonies par BOYER.

5- Il est possible que J.-B. JANSON soit apparenté à deux musiciens namurois du même nom : Louis JANSON, musicien de Maximilien Emmanuel de Bavière à Namur de 1711 à 1714, et son fils Henri-Michel JANSON, baptisé à la paroisse St-Michel-St-Aubain. Le 29. IX.1713, il joue de la "basse de viole" dans des concerts de circonstances, notamment le 19.XI.1740 à l'occasion de la Sainte-

Cécile, en l'honneur du prince de Gavre, nouveau gouverneur de Namur.

6- A propos de François-Joseph DIZI (Namur 1780-Paris v.1840), un détail peu connu de sa carrière mérite d'être cité. Au cours de ses pérégrinations européennes, associé au pianiste Friedrich KALKBRENNER (Kassel 1785 - Enghien-les-bains, 10.VI.1849), DIZI se trouve à Vienne pour y donner un concert à la Kleiner Redoutensaal en 1824. Sa réputation l'y a précédé et BEETHOVEN, qui connaissait KALKBRENNER, manifeste dans une lettre qu'il lui adresse en février, le désir d'entendre et de rencontrer son partenaire. Malheureusement, une circonstance de dernière minute empêche BEETHOVEN d'assister au concert de DIZI qui, dès le lendemain, poursuivait sa tournée dans une autre ville. BEETHOVEN et DIZI possédaient un ami commun, Johann-Baptist von HÄRING excellent violoniste et homme d'affaires à Vienne, intermédiaire entre BEETHOVEN et l'Angleterre. Il transmettait régulièrement des compositions manuscrites de BEETHOVEN à Georges-Thomas SMART, musicien anglais, chef d'orchestre et organisateur de concerts. Or, selon une lettre datée de Vienne le 16-19 mars 1815, lettre précédée d'une rencontre avec DIZI; von HÄRING envoie à G.-T. SMART des compositions de BEETHOVEN parmi lesquelles des compositions pour harpe. A notre connaissance, BEETHOVEN n'a écrit pour la harpe que Six variations sur un air suisse (vers 1791, 1^e édition chez SIMROCK, à Bonn, en 1799) dont la version originale est pour piano. D'autre part, il est exclu que DIZI, qui connaissait bien la langue anglaise, ait utilisé un intermédiaire pour ses propres transactions musicales. Il y a là une petite énigme musicale dont la solution devrait se trouver dans les archives de SMART, à Londres (Correspondance de Beethoven, de von Häring et de Kalkbrenner).

Oeuvres connues de L.Ch.RAGUE

A- Non numérotées

Avant 1783 : "La liberté" avec grande symphonie (1777)
Sonate de harpe (1777)
Concerto de violon (1777)

Après 1783:

Un grand nombre d'airs, de mélodies et d'arrangements publiés dans divers recueils et périodiques.

Un oratorio donné à la Noël 1784 aux Concerts spirituels de Paris (n'a pas été retrouvé)

Deux opéras-comiques dont quelques fragments ont été publiés: Memnon (1784) et L'Amour filial (1786)

Un ballet : Les Muses ou le Triomphe d'Apollon (1793)(inédit)

B- Avec numéros d'opus (R = oeuvre retrouvée)

1783-op.1- Trois sonates pour la harpe avec accompagnement de clavecin ou de violon obligé. Bruxelles, Van Ypen. Publié à Paris sous le titre Trois Duos... par Cousineau. R.

1783-op.2- Quatre sonates pour la harpe avec accompagnement de violon (Cousineau)

1784-Op.3- Quatre sonates pour le clavecin avec accompagnement de violon (Cousineau)

1785-op.4- Trois sonate et un prélude pour la harpe avec accompagnement de violon(Cousineau).Idem avec l'op.9(Le Duc) R.

- 1785-op.5-Quatre sonates pour la harpe (Cousineau)
1785-op.6- Deux concertos pour la harpe avec acc. de 2 v., 2 hbois,
2 fl., 2 cors, alto et basse (Baillon)
1785-op.7-2e livre de trois duos pour deux harpes (Cousineau)
1786-op.8-3e Livre de trois duos pour deux harpes (Cousineau) R.
1786-op.9-Trio pour harpe et clavecin(Cousineau).Idem avec
l'op.4 (Le Duc) R.
1787-op.10-Trois Symphonies à grand orchestre (Boyer) R.
1787-op.11-Six duos dialogués pou violon et alto ou Cello(Boyer) R.
1790-op.12-Trois duos pour fortepiano et harpe (Cousineau)
1790-op.13-Trois duos pour fortepiano et harpe (Cousineau)
1792-op.14-Duos pour la harpe arrangés d'après Pleyel(Cousineau)
1792-op.15-Sonates pour la harpe arrangée d'après Pleyel(Cousineau)
1792-op.16-Sonates pour la harpe arrangées d'arès Pleyel(Cousineau)
1792-op.17-Duos pour la harpe arrangés d'après Pleyel(Cousineau)
1792-op.18-Trois sonates pour la harpe avec accompagnement de
violon(Naderman) R.
1792-op.19-Trio pou harpe et clavecin (sic) Cousineau)
1792-op.20-Symphonies et quatuors pour harpe(Cousineau)

C-Méthodes

- 1786- Principes de harpes(sic)suivis de 18 airs (Le Duc)
1786- L'art de préluder (Le Duc)

Liste établie d'après Barry S. BROOK, art?RAGUE dans MGG.X/1868-1870
Les opus indiqués R. se trouvent dans les bibliothèques de Paris;
l'op.10 au Conservatoire de Bruxelles (W.7840). Il existe une
transcription pour clavecin de l'ouverture de L'Amour filial
qui, par ailleurs, correspond au 1er mouvement de la 3e sympho-
nie op.10 (Cousineau, 1786). Les principaux périodiques ayant
publié des pièces détachées de RAGUE sont les Feuilles de Ter-
psychore, le Journal de violon, le Journal hebdomadaire(sic),
les Délassements de Polymnie, le Journal de la harpe, le Journal
de pièces de clavecin.

Documents consultés aux Archives de l'Etat à Namur: Cartulaires
et liasses du Chapitre de St.-Aubain - Documents du Chapitre de
St.-Aubain (N.J.AIGRET)- Registres des Echevins de Namur (1745
et sq.) - Documents cadastraux de Dinant (1780-1795)- Archives
du Magistrat (1780 et sq.)- Registre de Dîme et Fondations des
arch.paroissiales d'Anhée (1730 à nos jours) - Privilèges,
annonces dans le Mercure de France (1775 à 1793)

Ouvrages consultés

Histoire de l'église et du Chapitre de Saint-Aubain à Namur
de N.J.AIGRET. Namur, 1881. - Histoire de la ville et du comté
de Namur de M.GALLIOT.Bruxelles 1788-1795. - Promenades dans
Namur de J.BORNET, Namur 1851 et Wesmael-Legros, Namur 1851-59.
Les hommes illustres du pays de Namur de A.SIRET.Bruxelles, 1885.-
La symphonie française dans la seconde moitié du 18e siècle de
B. BROOK.Paris, 1962 -